



SPORT
ESMS
en



En partenariat avec



Ordre du jour

- 1. Présentation des structures CPSF / ARS**
- 2. Présentation de la dynamique commune – CPOM**
- 3. Point sur les référents d'APS – axe législatif**
- 4. Présentation de la composition du réseau à date – retour enquête ARS**
- 5. Introduction du planning à venir – outils à disposition**
- 6. Temps d'échanges**

1. Présentation des structures ARS / CPSF

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine est chargée du pilotage et de la mise en œuvre de la politique de santé en région et de garantir l'efficacité de l'offre de soins et la prise en charge de tous.

➔ Interlocuteur des professionnels de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des collectivités locales et des associations.

Domaines d'intervention

- La prévention et la promotion de la santé
- La veille et la sécurité sanitaires
- La santé environnementale
- L'organisation de l'offre de soins



Vos interlocuteurs en Nouvelle-Aquitaine : ars-na-vieillessement-handicap@ars.sante.fr

Mathieu Vergnault – Responsable mission Sport Santé ➔ mathieu.vergnault@ars.sante.fr

Hugo Verron – Apprenti chargé de mission Sport Santé ➔ hugo.verron@ars.sante.fr

Le CPSF

Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) est l'instance du mouvement sportif qui représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs qui proposent, en loisirs comme en compétition, une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap. À ce jour, il compte 51 fédérations membres.



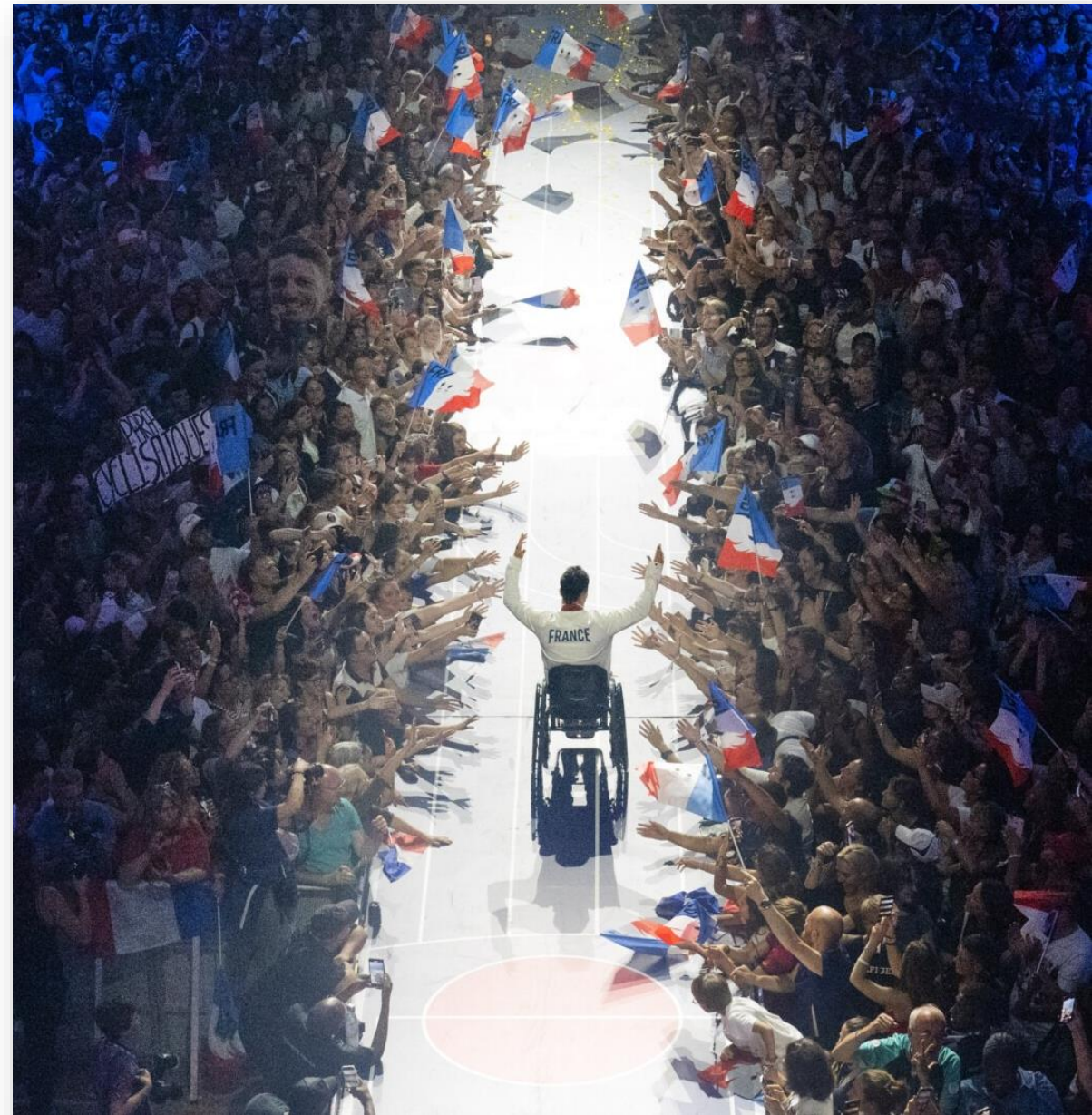
DEUX MISSIONS PRINCIPALES :

- Constitution et direction de l'équipe de France aux Jeux Paralympiques
- **Développement de la pratique parasportive sur l'ensemble du territoire**

Vos interlocuteurs en Nouvelle-Aquitaine : nouvelleaquitaine@france-paralympique.fr

Stéphanie RENAUD – Référente paralympique => s.renaud@france-paralympique.fr / 07 61 32 68 18

Maxime Neny-Delobbe – Référent paralympique adjoint => m.nenydelobbe@france-paralympique.fr / 06 50 81 18 70



TERMINOLOGIE DU PARASPORT

SPORT ADAPTÉ

Désigne une Fédération sportive – La Fédération Française du Sport Adapté – et les disciplines sportives qu’elle propose. Par extension, le terme « sport adapté » évoque la pratique des personnes qui présentent un handicap mental ou psychique

HANDISPORT

Désigne une Fédération sportive – La Fédération Française Handisport – et les disciplines sportives qu’elle propose. Par extension, le terme « handisport » est souvent utilisé pour évoquer la pratique des personnes qui présentent un handicap physique et/ou sensoriel.

PARASPORT

C’est l’ensemble des sports pratiqués par des personnes en situation de handicap. On parle de « para »-discipline et de « para »-discipline adaptée.

Ex : para-judo / para-judo adapté; para-natation / para-natation adaptée

PARALYMPIQUE

A trait à tous les parasports inscrits au programme des Jeux Paralympiques (22).



Fédérations parasportives délégataires



Fédérations fondatrices



Fédérations parasportives



2. Dynamique commune

3 axes

- 1. Animation du réseau des référents APS en ESMS**
- 2. Montée en compétences des membres du réseau**
- 3. Liens et interactions entre médico-social et clubs ordinaires**

Pour les axes 1 et 2, un travail sur l'existant sera opéré avant toute chose pour ne pas recréer des outils ou supports déjà existants.

De plus, l'ARS apportera un soutien particulier quant au versant des personnes âgées qui ne relèvent pas directement du champ du CPSF.

AMI sur le programme ESMS et Clubs

Le réseau des référents

Pour qui ?

- Les référents APS déjà identifiés.
- Celles et ceux qui ne le sont pas encore.
- Les ESMS qui n'ont pas encore désigné de référent.

Par qui ?

- Piloté par le CPSF en lien avec l'ARS et en complémentarité des actions portées par Handisport et Sport adapté.
- Intervenants extérieurs ponctuellement.



Le réseau des référents

Pour quoi ?

- Identifier, sensibiliser et outiller les référents APS en ESMS (auto-diagnostic; handiguide des sports etc.).
- Apporter aux référents APS des connaissances sur l'écosystème sportif local.
- Accroître l'activité physique des PSH et PA en établissement.
- Echanger entre professionnels pour ne pas se sentir isolé dans sa mission.
- Partager des « bonnes » pratiques et des expériences vécues.

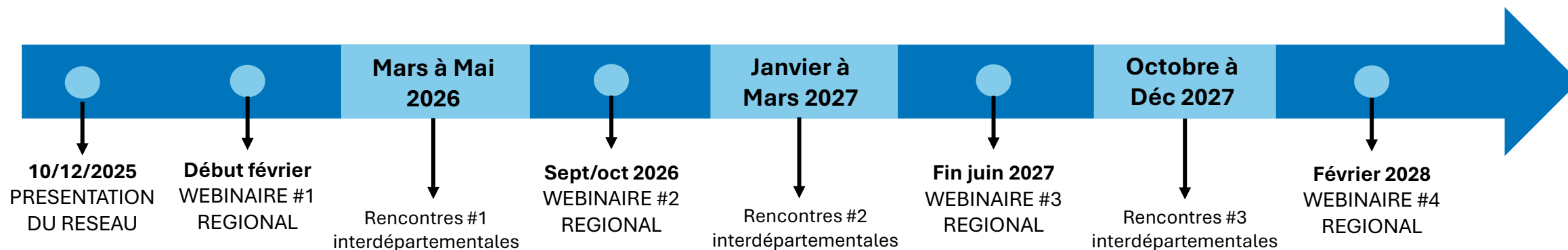


Le réseau des référents



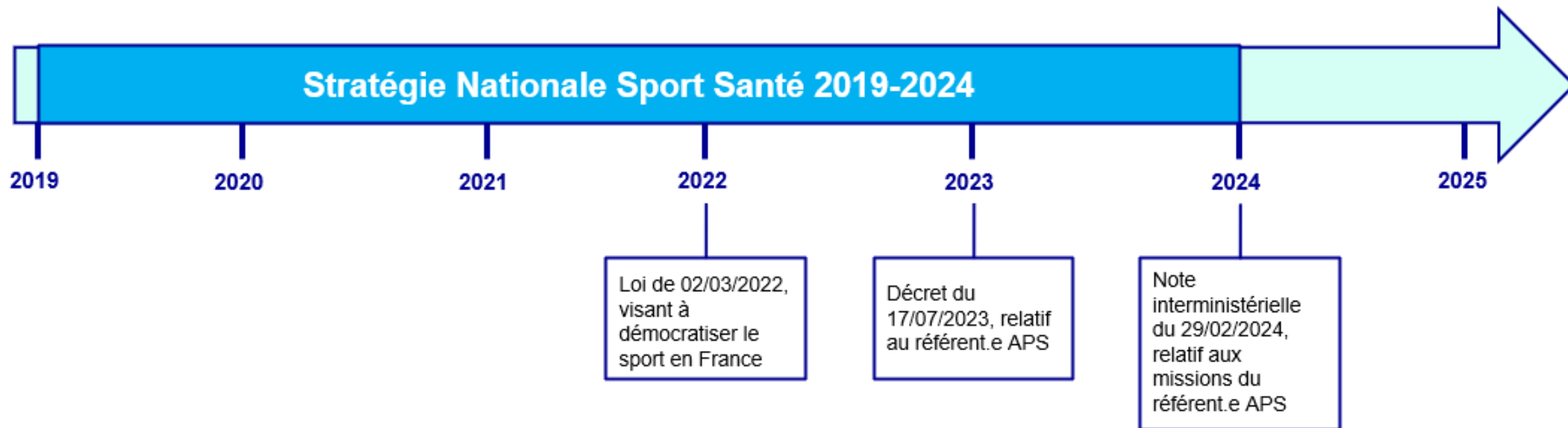
Comment ?

- Alternance de webinaires régionaux et de rencontres interdépartementales.
- 4 groupes de départements :
 - Groupe 1 : Deux-Sèvres (79) / Vienne (86) / Charente-Maritime (17) / Charente (16)
 - Groupe 2 : Creuse (23) / Haute-Vienne (87) / Corrèze (19)
 - Groupe 3 : Gironde (33) / Lot-et-Garonne (47) / Dordogne (24)
 - Groupe 4 : Landes (40) / Pyrénées-Atlantiques (64)



3. Référents APS – axe législatif

Chronologie



Le référent APS en ESMS

Mission du référent.e APS

- **Information** → Offre d'APS au sein de l'ESMS et au local
- **Diffusion** → Outils liés à la pratique d'APS et des connaissances
- **Accompagnement** → Mise en place du Plan Personnalisé d'Activité Physique
- **Formation continue** → Acquisition de compétences sur des thématiques spécifiques

Ce qui n'est pas du rôle du référent.e APS

- Pas d'encadrement des personnes accueillies
- Pas de formation qualifiante

4. Retour enquête ARS

Questionnaire APS en ESSMS en Nouvelle-Aquitaine

Pourquoi ? → Manque de connaissance de la structuration des APS au sein des ESSMS

Comment ? → Partage d'un questionnaire de Mai à Juillet, envoyé à tous les ESSMS PSH et PA

Dans quel but ? → Création d'un réseau régional de référent.e APS

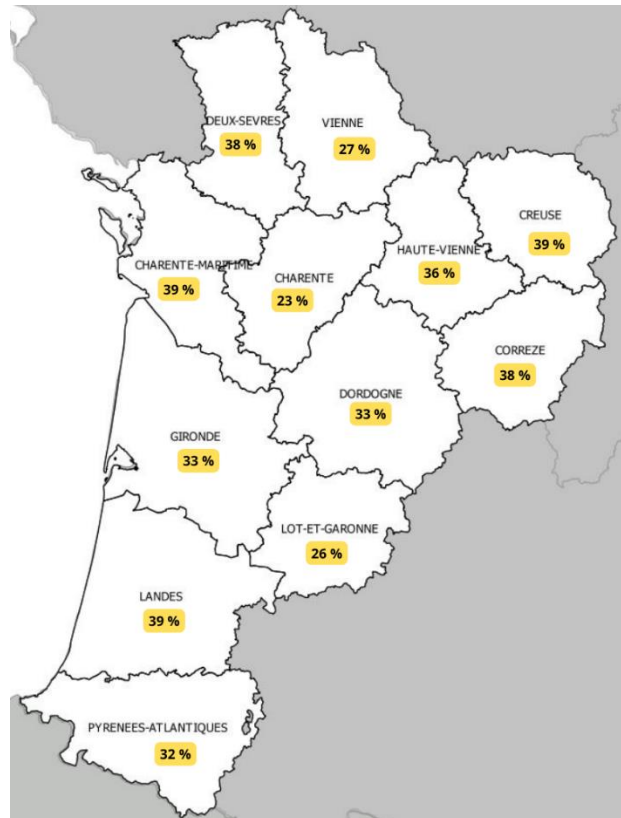
- ❖ Accompagner les ESSMS
- ❖ Orienter les ressources en fonctions des besoins
- ❖ Identifier les freins à la mise en place des APS
- ❖ Soutenir la mise en œuvre réglementaire



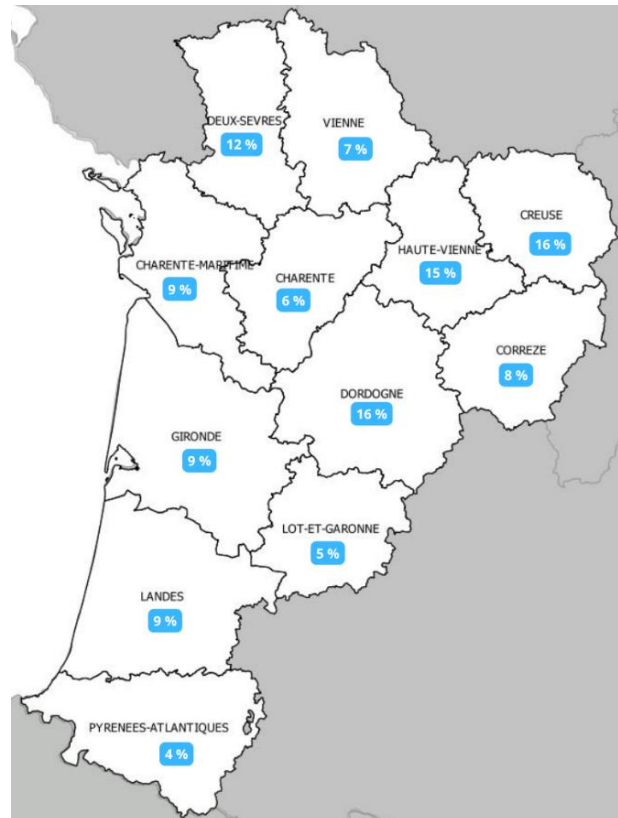
Taux de réponses

1915 ESSMS sur le territoire néo-aquitain

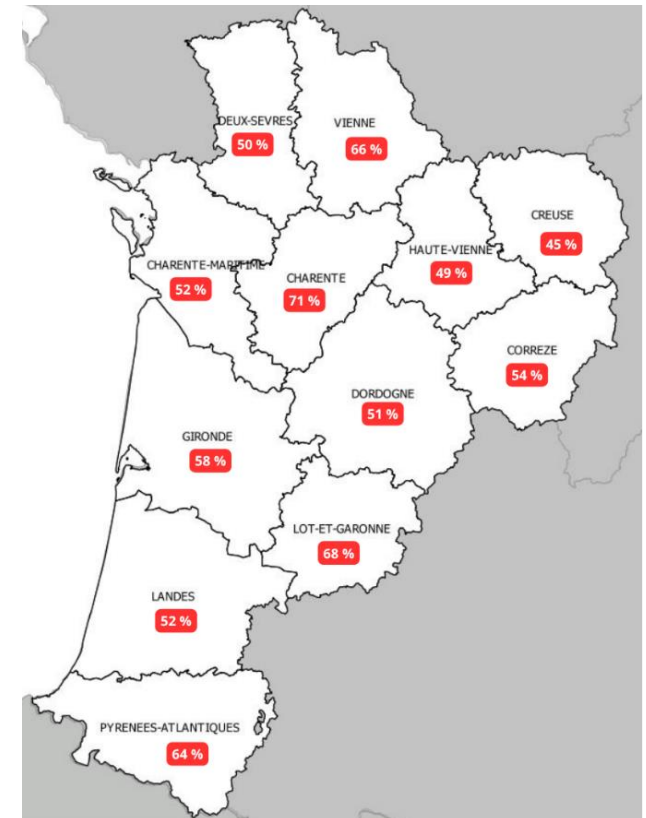
Réponses complètes : 635



Réponses partielles : 176



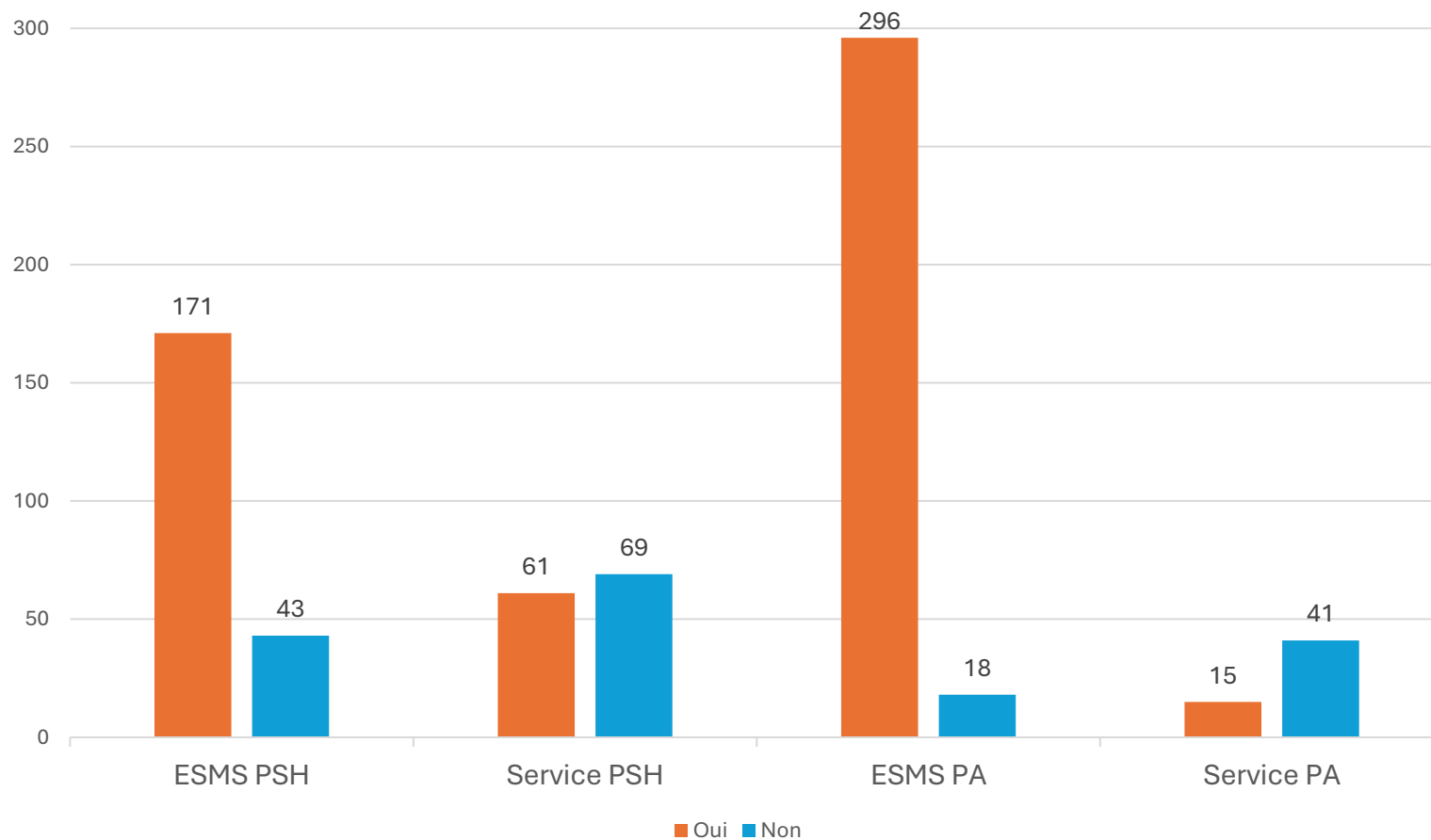
Pas de réponses : 1104



Tendances générales de réponses



Qui proposent des APS ?



Quelques tendances



Les ESSMS de petites et moyennes tailles (- de 100 résidents) ont tendance à plus proposer des APS

Chez les PSH ce sont les hommes qui participent plus aux APS tandis que chez les PA ce sont les femmes qui pratiquent plus

Seulement 39 ESSMS n'inscrivent pas de projet en lien avec les APS au sein du projet de l'ESSMS ou des résidents

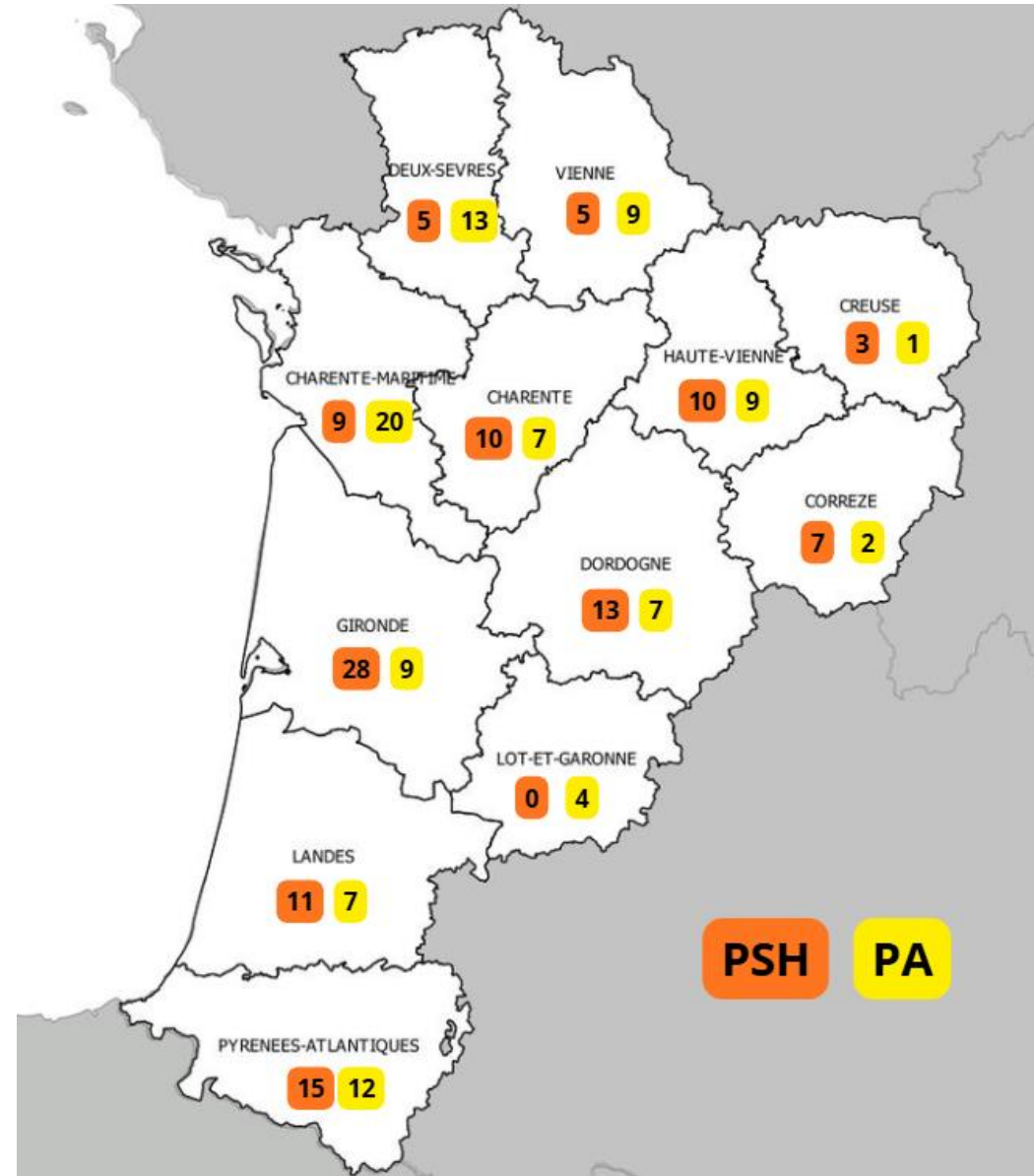
Pour les ESSMS qui ne mettent pas en place des APS, les principaux freins sont :

- Manque de personnel
- Pas de demande des personnes
- Manque d'espace

216 Réfèrent.e.s APS en Nouvelle-Aquitaine

Top 10 des fonctions des référent.e.s APS désigné.e.s, représentant 80% des réponses.

Éducateur.rice sportif.ve	47
Enseignant.e APA	45
Animateur.rice	22
Ergothérapeute	19
Psychomotricien.ne	12
Moniteur.rice Educateur.rice	9
Éducateur.rice spécialisé.e	8
AES	6
Masseur.se kinésithérapeute	3
Aide soignant.e	3



5. Planning à venir

Programmation prévisionnelle



Webinaire #1 : Mercredi 28 janvier 11h30-12h30

Rappel des bienfaits de l'APS ?

Présentation de l'écosystème des parasports : les acteurs qui m'entourent.

Approche de l'outil d'autodiagnostique : APS dans votre établissement, où en êtes-vous ?

Rencontres interdépartementales #1 : Mars à Mai 2025

- Groupe 1 : Deux-Sèvres (79) / Vienne (86) / Charente-Maritime (17) / Charente (16)

CHARENTE – Début Avril 2026

- Groupe 2 : Creuse (23) / Haute-Vienne (87) / Corrèze (19)

CREUSE – Fin Mars 2026

- Groupe 3 : Gironde (33) / Lot-et-Garonne (47) / Dordogne (24)

DORDOGNE – Fin Avril 2026

- Groupe 4 : Landes (40) / Pyrénées-Atlantiques (64)

LANDES – Début Mars 2026

Format ?
Journée ou ½
journée

6. Temps d'échanges

MERCI !